

Toulouse, le 24 novembre 2015

Jean-Luc Moudenc
Président de Toulouse Métropole
Maire de Toulouse

Monsieur Alain VIDALIES
Secrétaire d'Etat chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche
Auprès de la Ministre de l'Ecologie, du
Développement Durable et de l'Energie
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Références à rappeler : JLM/AQP/D-15 048 053-v

Monsieur le Ministre,

Depuis de très nombreuses années, les habitants du Sud-Ouest sont dans l'attente de la réalisation des lignes à grandes vitesses (LGV) Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax.

Le rendu contesté des travaux de la commission d'enquête publique qui avait émis un avis négatif, avait abasourdi nos concitoyens et l'ensemble des acteurs économiques de Toulouse et sa région.

Fort heureusement, le Gouvernement s'était engagé devant les quatre collectivités reçues par lui le 14 avril dernier, dont la Métropole toulousaine, à rendre sa décision « dans l'été 2015 » ; puis, en juillet, fut précisé « avant la fin de l'été ». C'est donc finalement le 26 septembre dernier, à l'occasion d'un rassemblement de militants du Parti Socialiste dans le département des Landes, que nous avons appris par voie de presse « la décision prise par le Gouvernement de continuer la procédure Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) sur les deux lignes vers Toulouse et vers Dax », à travers une déclaration de vous-même.

Deux mois se sont écoulés depuis cette déclaration, faite dans un cadre partisan, fait pour le moins surprenant compte tenu de l'importance de ces deux projets pour des millions de Français.

Je lisais alors, avec étonnement, toujours dans la presse, que vous aviez pris soin « d'avertir Alain Rousset, Alain Juppé et Martin Malvy », ne laissant à tous les autres élus de nos deux régions, que d'avoir à attendre d'en savoir davantage.

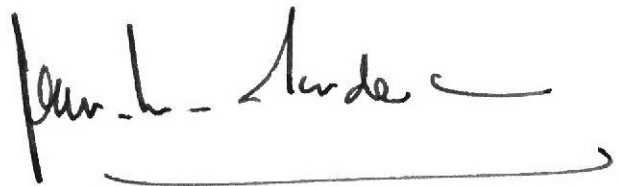
Dois-je vous rappeler qu'un grand nombre de collectivités territoriales a accepté, dans des conditions exceptionnelles, de contribuer financièrement au projet GPSO, l'Etat n'étant plus capable d'assurer ce financement comme cela se faisait jusqu'ici ? Ainsi, le montant de la sollicitation faite auprès des habitants de Toulouse Métropole pour contribuer au financement de la desserte de Toulouse par une ligne à grande vitesse s'élèvera a minima à 353 millions d'euros (chiffre à consolider) au titre des études et des travaux.

Faute d'en avoir été informé par vous, ni avant votre déclaration du 26 septembre dernier, ni depuis, je souhaiterais, ainsi que l'ensemble de mes 134 collègues élus de Toulouse Métropole, connaître le contour exact de la décision prise, et enfin les réponses aux questions récurrentes posées au Gouvernement sur le projet GPSO en terme de délais et de financement. Ceci eu égard, comme vous le savez, au surcoût annoncé du projet, au retrait de plusieurs collectivités de son financement prévisionnel initial et désormais, à la baisse brutale des dotations de l'Etat aux collectivités qui a fini de rendre plus que difficile leur capacité à y contribuer financièrement dans les proportions demandées à l'époque.

Je vous salue gré, Monsieur le Ministre, deux mois après votre discours de « fin d'été », de bien vouloir nous faire part précisément du contenu de votre annonce.

Un minimum d'officialisation et de formalisation est nécessaire, ne serait-ce que pour démentir la crainte que je vois se développer depuis huit semaines, à savoir que votre déclaration publique doive avant tout être comprise comme un propos d'entame de campagne régionale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Luc Moudenc', with a long horizontal flourish underneath.

Jean-Luc MOUDENC